

La nature entre animisme et fiction ?

Jean-Marie Harribey

AOC, 9 décembre 2021

<https://aoc.media/opinion/2021/12/09/la-nature-entre-animisme-et-fiction>

Derrière le scénario proposé récemment par Camille de Toledo dans *AOC*, qui imagine une nature que l'on doterait d'une personnalité juridique et qui pourrait par conséquent être rémunérée pour son travail, Jean-Marie Harribey voit resurgir les impasses de la doctrine économique néoclassique, qui naturalise le travail et la valeur au lieu de les penser comme des phénomènes inséparables de rapports sociaux.

« *Le resplendissant jardin des muses où s'épanouissent en tumulte et en foule à toutes les branches ces divines éclosions de l'esprit que les Grecs appelaient Tropes, partout l'image idée, partout la pensée fleur.* ».

Victor Hugo, *William Shakespeare*

La crise que le monde traverse fait perdre tout repère conceptuel. Cette crise, qui va de l'économie au social, à l'écologie, à la démocratie et au symbolique, atteint même la culture et la pratique scientifiques. L'irruption de la pandémie de Covid-19 n'a pas arrangé les choses puisque beaucoup de doutes se sont exprimés et s'expriment encore au sujet de la science, coupable aux yeux de certains d'avancer des thèses trop incertaines, de proposer des vaccins trop peu éprouvés, et de toujours se soumettre aux pressions d'industries avides de profits. L'affaire se corse avec le constat accablant de l'impuissance des COP annuelles de l'ONU à entraîner les principaux États vers une cessation des activités destructrices, polluantes et réchauffeuses du climat. L'omni-présence des lobbys à Glasgow qui a freiné des quatre fers n'y est pas pour rien. Au total, déroute politique devant les changements stratégiques à opérer et déroute intellectuelle devant la difficulté à séparer le vrai du faux, ou tout au moins le potentiellement vrai du radicalement faux.

Devant une telle impuissance des institutions politiques et une aussi grande capacité des forces capitalistes à imposer leur agenda *business is usual*, la proposition d'instituer la nature et ses éléments animaux, végétaux, minéraux, etc., en sujets de droits rencontre de plus en plus d'adeptes. Au nom de la protection de la nature, mais plus profondément encore, au nom de la fin de la séparation entre nature et culture, ou entre nature et humanité, voire au nom de l'anti-spécisme. La contestation de cette séparation connaît un élan important depuis les travaux de l'anthropologue Philippe Descola¹. Au-delà de la discussion qui traverse à ce propos l'anthropologie entre perspectivisme, constructivisme, naturalisme, animisme, le droit lui-même est interrogé. En effet,

« peut-on considérer que les océans, les montagnes et toute matière, voire les bactéries auxquelles nous sommes rattachés après des millions d'années d'évolution, sont animés d'une intentionnalité qui leur donne la possibilité d'être sujets de droits et de se pourvoir en justice parce que l'humanité leur aurait accordé la personnalité juridique ? »²

J'ai pour ma part plaidé pour que la nature « soit plutôt l'objet de devoirs impératifs qu'un sujet

¹ Philippe Descola, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005. Voir le dossier que j'ai coordonné « Vers la fin de la séparation société-nature ? » dans *Les Possibles*, n° 26, Hiver 2021-2021, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-26-hiver-2020-2021>, avec les contributions notamment de Geneviève Azam, Alain Caillé, Fabrice Flipo, Catherine Larrère, François Ost.

² Jean-Marie Harribey, *En finir avec le capitalovirus, L'alternative est possible*, Paris, Dunod, 2021, p. 108.

de droits », mais de nombreux intellectuels ou personnalités des mondes politique et médiatique se positionnent favorablement sur la proposition de donner le statut de personne à la nature : l'euro-députée Marie Toussaint, la juriste Valérie Cabannes, le philosophe Bruno Latour, la plupart des écologistes politiques, beaucoup d'écoféministes, la Fondation pour l'écologie politique, la Fondation européenne verte, *Politis*, etc.

Ce courant bénéficie d'un renfort venant des arts puisque l'écrivain et cinéaste Camille de Toledo vient de « mettre en récit » *Le fleuve qui voulait écrire, Les auditions du parlement de Loire*³. Son éditeur présente le livre ainsi :

« ... et si un Fleuve, Loire, et les divers éléments terrestres écrivaient une constitution. Et si les entités naturelles, rivières, montagnes, forêts, océans, glaciers et sols... étaient, à force d'exploitation, de prédation, en voie d'inventer leur grammaire exigeant leur représentation ? Voici l'histoire d'un soulèvement terrestre ? »⁴

L'auteur a publié aussi dans *AOC* un article dans lequel il tire la conséquence de l'attribution de la personnalité juridique à la nature : « Faut-il rémunérer la nature pour son travail ? »⁵, dans lequel il fait sien le concept d'« animisme juridique » (§ 6).

De l'utilisation de la métaphore en science

Je conviens que l'utilisation d'une figure de rhétorique comme la métaphore est très bien adaptée à une expression artistique : ainsi, l'océan écrirait sa propre constitution, et les glaciers glissant de plus en plus vite au fond des vallées parce qu'ils fondent se dépêcheraient à se saisir d'une plume d'aigle lui aussi en voie d'extinction pour rédiger la leur. Je plaisante à peine.

Pourquoi le doute s'installe quand on lit le synopsis du « récit » de Camille de Toledo ? Parce que, sous couvert de fiction érigée en plaidoyer quasi scientifique, c'est toute l'idéologie de l'économie dominante néoclassique qui surgit au coin du bois, fût il sacré ou juridiquement institué, alors que, précisément, l'intention est de se démarquer de la vision qualifiée d'occidentale ou d'anthropocentrique et de fonder une « scénarisation déviante de l'économie politique ».

Suivons le déroulement du scénario, selon les propres mots de l'auteur.

« Imaginons que ce sujet de droit "Terre" réclame les revenus impayés pour le travail millénaire de transformation des sous-sols en pétrole ? Ses avocats exigent : que nos sociétés paient non seulement des dommages et intérêts pour les atteintes portées à l'intégrité terrestre, mais en plus, les revenus impayés en contrepartie du travail-esclave accompli par la combinaison de la roche-mère, des bactéries... depuis les premiers soubresauts des diverses révolutions industrielles. » (*ibid*, § 1).

Ainsi, la Terre pourrait « financer une grande partie des coûts de la transition vers des économies décarbonées » (*ibid*, § 1) et consacrer ses revenus au « *ménagement du monde* » (*ibid*, § 14). Pour l'auteur, il s'agirait d'un « combat inédit pour les salaires de la nature » (*ibid*, § 2). J'en conclus que qui dit salaires dit salariés. La nature serait salariée de qui ? Employée par qui ? Le capital ? Avec la perspective que « *ces sujets de droit émergents*, incarnant des entités ou des processus naturels, se joindraient aux combats de sociétés civiles pour peser sur les arbitrages politiques » (*ibid*, § 1) ? Les « *travailleurs terrestres* » (*ibid*, § 2, voir aussi § 11) feraient cause commune avec les travailleurs qui, jusqu'ici, seuls

³ Manuella éditions et Les Liens qui libèrent, 2021.

⁴ Sur le site des LLL, http://www.editionslesliensquilibèrent.fr/livre-Le_fleuve_qui_voulait_écrire-661-1-1-0-1.html.

⁵ Dans *AOC*, 18 novembre 2021, <https://aoc.media/opinion/2021/11/18/faut-il-remunerer-la-nature-pour-son-travail>.

travaillaient : prolétaires humains et naturels de tous les pays, unissez-vous ?

Le meilleur de la fiction est à venir.

« La réalité que nous connaissons – celle d’une capture, d’un arraisonnement du travail de la nature par les fictions du capital et de l’État – est le fruit d’une certaine écriture du droit : un *encodage* qui donne des droits exorbitants à de super-sujets : des États, d’une part, qui recherchent partout le développement, la croissance ; et des marchés, des groupements d’actionnaires, des entreprises d’autre part, qui sont conçus, structurellement, pour arracher de la valeur à la Terre et au travail humain. » (*ibid*, § 3, voir aussi § 11).

On pourrait penser que l’auteur réinscrit sa fiction dans une perspective socio-écologique puisque les marchés de capitaux « arrachent la valeur à la Terre et au travail ». Or, c’est supposer que la Terre produit de la valeur, et c’est donc faire fi de la distinction entre richesse et valeur, chère à l’économie politique et surtout à la critique de celle-ci par Marx :

« La production capitaliste ne développe donc la technique et la combinaison du procès de production sociale qu’en épuisant en même temps les deux sources d’où jaillit toute richesse : *La terre et le travailleur* »⁶.

La valeur et le travail naturalisés

Avec le scénario bâti par Camille de Toledo, on retourne donc à la confusion entre richesse et valeur, pourtant décryptée quasiment depuis Aristote, et qui est à la source du non-sens néoclassique sur la valeur, répété à l’envi par toutes les institutions internationales qui prétendent avoir saisi l’enjeu écologique et par la plupart des économistes se piquant aussi d’écologie, même de gauche. J’ai souvent cité ce monument de non-sens qui est une version pour gogos de la fonction de production néoclassique façon Cobb-Douglas⁷.

« Imaginons le cas simple d’un berger vivant de sa capacité à produire de la laine en tondant des moutons et en lavant la laine brute. Admettons que notre berger est relativement performant à la tonte artisanale avec 10 tontes et 5 toisons propres à l’heure. Le propriétaire décide de faire une expérience en demandant au berger de tondre et laver les toisons des moutons sans utiliser d’eau. Comme c’est bien plus difficile, notre berger arrive à tondre toujours 10 moutons, mais ne peut nettoyer que 2 toisons à l’heure. Dans ce cas, la productivité de la ressource en eau correspond aux trois toisons manquantes. Une partie de la création de valeur est donc imputable à l’eau ! »⁸

Ce raisonnement pseudo-pédagogique ne vaut rien car, au lieu d’imaginer le nettoyage à sec des toisons de laine, que se passerait-il si l’on empêchait le berger de respirer ? Sans air, il mourrait dans les quelques minutes qui suivraient son apnée et son activité avec lui. Serait-on autorisé à dire que l’air produisait toute la valeur ajoutée ? Évidemment, non⁹. Malheureusement, le raisonnement néoclassique est à la base de toutes les élucubrations théoriques autour de ladite « croissance verte » et de la « valeur de la nature » ou de la « valeur créée par la nature », dont l’aboutissement est la notion de « capital vert » : ce ne sont plus les travailleurs qui travaillent et produisent, c’est le capital financier ou naturel. À titre

⁶ Karl Marx, *Le Capital*, Livre I, 1867, Paris Gallimard, La Pléiade, 1965, tome I, p. 998-999.

⁷ Présentation de la fonction Cobb-Douglas dans Jean-Marie Harribey, *La richesse, la valeur et l’inestimable, Fondements d’une critique socio-écologique de l’économie capitaliste*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2013, épuisé mais en ligne sur mon site <http://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/ouvrages/livre-richeesse-entier.pdf>.

⁸ Christian de Perthuis et Pierre-André Jouvét, *Le capital vert, Une nouvelle perspective de croissance*, Paris, Odile Jacob, 2013, p. 196 et aussi p. 10.

⁹ J’avais présenté cette réfutation dans *Le trou noir du capitalisme, Pour ne pas y être aspiré, réhabiliter le travail, instituer les communs et socialiser la monnaie*, Lormont, Le Bord de l’eau, 2020, p. 103, ainsi qu’à plusieurs reprises sur mon blog.

d'exemple, voir le récent rapport de l'ONU sur « la valeur de l'eau »¹⁰. Et la fiction imaginée par Camille de Toledo tombe dans la même impasse logique, méthodologique et épistémologique que la théorie néoclassique. Il a beau récuser la notion de services écosystémiques (*ibid*, § 11), il la réintroduit avec sa proposition de revenus versés aux entités naturelles. Certes, il ne s'agit plus de rémunérer les propriétaires de ces entités, comme dans l'approche néoclassique, mais l'idée de revenus transférés reste la même. Certes aussi, l'auteur se défend de vouloir un capitalisme vert (*ibid*, § 10, 11).

Mais, arrivé à ce point, je redis que la nature procure à l'humanité d'incommensurables richesses, mais pas de valeur. On ne trouve pas de valeur monétaire à l'état intrinsèque dans la nature. Le concept de valeur est d'ordre socio-anthropologique et non pas d'ordre naturel. Pourtant, l'auteur imagine

« une déviation du circuit de la valeur : au lieu que seules les entreprises humaines exploitent le travail de la nature, les entités naturelles mobilisées toucheraient également des revenus. Et elles pourraient, par la suite, user de ces sommes pour *dé-produire*. » (*ibid*, § 7).

Or, je soutiens l'idée contraire :

« Le circuit de la richesse en termes de valeurs d'usage permettant de satisfaire les besoins humains relie le travail et la nature, tandis que le circuit de la valeur, donc strictement économique, relie les humains entre eux et entre eux seulement. »¹¹

En lien avec la valeur, il reste à examiner le concept de travail qui sous-tend la fiction écologiste¹² bien figurée par Camille de Toledo. L'hypothèse de cette fiction est que la catégorie de travail peut être étendue aux entités naturelles puisqu'il s'agit de « personnes ». Sans cette hypothèse, toute la construction s'écroule. Et, à sa suite, s'écroule aussi la récusation de la notion de redistribution et de l'impôt : car ce que produit la nature, nous dit l'auteur, c'est du « revenu » (*ibid*, § 8) ; on comprend : revenu primaire. Et, avec « ce salaire pour leur travail, alors, ils auront de quoi *se défendre* » (*ibid*, § 8, je souligne « se »).

Une fiction idéaliste

La fiction se lézarderait-elle ? La nature « se » défendrait-elle puisqu'elle aurait besoin de « gardiens » (*ibid*, introduction, § 1, 4, 8, 9, 12, 14), d'« avocats » (*ibid*, § 1, 14), de « lobyistes » (*ibid*, § 14), par exemple « les gardiens de l'espèce Abeille » (*ibid*, § 12). La lézarde s'élargit quand l'auteur explique que :

« Donc, la logique, c'est, par exemple, l'industrie du transport maritime... paie la mer, et la "mer" devenue *sujet de droit* pourrait ainsi financer à rebours des actions pour préserver la faune et la flore, collecter les plastiques, défendre la réduction des quotas de pêche ou réglementer les transports... » (*ibid*, § 14).

L'auteur reconnaît donc que ce ne sont pas les revenus créés par la mer qui sont distribués mais bien ceux créés par les humains. Ces revenus ne sont pas ceux « qu'une petite proportion d'humains arrachent à la Terre » (*ibid*, § 15), mais bien ceux qu'une petite proportion d'humains arrachent à la majorité des humains, une fois qu'ils ont arraché sans vergogne des *matières* à la Terre. La métaphore doit s'arrêter là : jamais les entités naturelles ne « pourront dire : Nous arrêtons de travailler pour vous », car, sinon, cela signifierait-il que, parmi tous les droits qui leur seraient accordés, il y aurait le droit de grève ?

¹⁰ Voir sur ce blog, « Le discours sur la valeur de l'eau ne vaut pas grand-chose », 7 avril 2021, <https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2021/04/07/le-discours-sur-la-valeur-de-l-eau-ne-vaut-pas-grand-chose>.

¹¹ Jean-Marie Harribey, *La richesse, la valeur et l'inestimable*, *op.cit*, p. 447, sur le site p. 273.

¹² Voir sur ce blog les textes précédents consacrés au travail : « Le travail et le rapport de classes dans l'économie politique », 8 octobre 2021, <https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2021/10/08/le-travail-et-le-rapport-de-classes-dans-l-economie-politique> ; « Le travail au prisme de l'écologie politique » 27 octobre 2021, <https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2021/10/27/le-travail-au-prisme-de-l-ecologie-politique>.

Ce n'est plus une simple lézarde, c'est le risque d'écroulement de la bâtisse : « Quelles seront les voix humaines de ces hyper-personnes ? » L'auteur concède : « il faut encore croire à la loi, au moins un tout petit peu : croire à notre capacité collective à écrire le droit, à redéfinir les termes de nos habitations, et à respecter ces termes... ». La condition est d'avoir « confiance » (*ibid*, § 18, 19), de façon à « penser, avec ce verdict, ce tragique de l'exploitation, c'est qu'au moins une part de cette exploitation revienne à la Terre » (*ibid*, § 19). Cela nous rappelle la fameuse réinternalisation des effets externes théorisée par l'économie néoclassique de l'environnement. Les sommes vont être énormes s'il faut faire un rappel depuis l'aube de l'humanité et on se souvient des centaines de milliards de dollars chiffrés par les économistes néoclassiques pour évaluer la pollinisation annuelle par les insectes. D'ailleurs, à compte-là, pourquoi n'indemniserait-on pas les antilopes qui, depuis des millions d'années, sont mangées par les tigres, les premières ayant autant de « droits » que ces derniers ?

Cette affaire est suffisamment sérieuse pour qu'on ne la traite pas en persiflant. Ma crainte est que, dans un contexte de délégitimation de la science entourant la survenue de crises paraissant inmaîtrisables, une telle fiction donne sens à une nouvelle vague de croyances. En leur sein, la moindre référence à la raison serait abandonnée pour verser dans une anthropologisation des océans, des forêts, etc., un nouvel animisme qui doterait ces entités d'une intentionnalité en même temps qu'une personnalité juridique, et qui, au passage, n'établirait même plus de différence entre les êtres vivants que sont les animaux et les entités matérielles comme les glaciers ou les fleuves. L'autre face de l'animisme, sa face cachée, c'est la dépolitisation de la relation humanité-nature, le corollaire de la dépolitisation des relations économiques et sociales que le capitalisme néolibéral a installée au travers de rapports sociaux le plus individualisés possibles.

Il est maintenant certain que la rationalité économique imposée par le capitalisme et la technique qu'il met en œuvre doit être combattue mais elle n'a pas grand-chose à voir avec la raison. Si cette dernière était sacrifiée, il faudrait craindre que, sombrant dans le mysticisme, l'animisme écologique soit aussi trompeur que le fétichisme de la marchandise et de l'argent que critiquait Marx. La fiction littéraire constituée par le « récit » commenté ici serait alors la traduction d'une nature fictionnelle et non pas réelle. Pour le coup, nous avons besoin de matérialisme à son sujet. C'est presque un comble de le réclamer à des écologistes sincères.

Il faut donc prendre la métaphore utilisée dans ce « récit » comme ayant une portée qui se veut performative. Chez l'artiste, le langage possède une capacité de production du réel, il n'est pas le reflet de celui-ci, il est acte constitutif du monde. En conférant à la nature le statut de personne, le langage du « droit » cherche à établir une unité du monde. Cette unité existe-t-elle ? C'est la magie du théâtre d'en donner l'apparence. Mais il faut la prendre comme telle : un tour de prestidigitation, admirable par sa poésie.